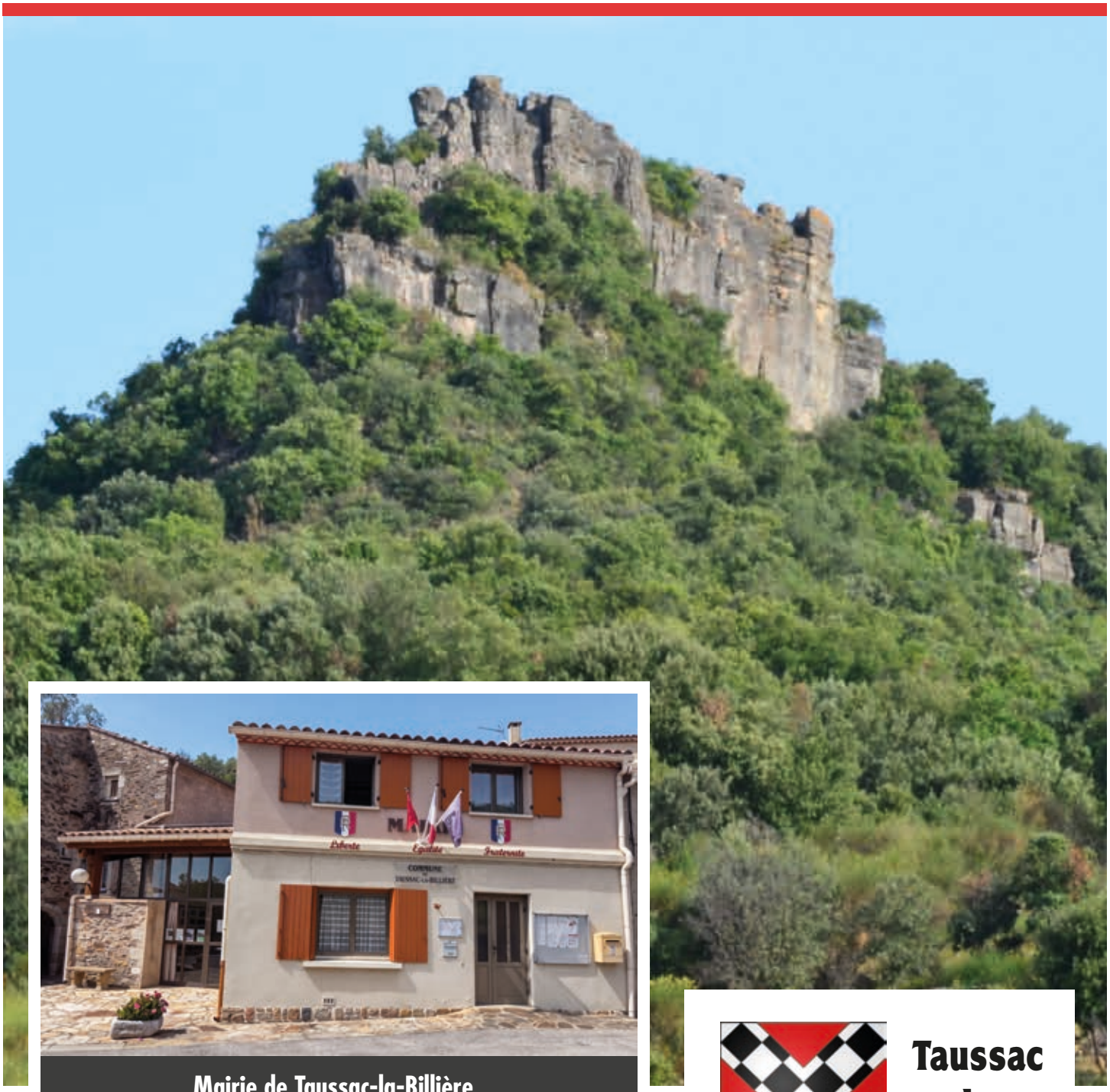
n°1

Octobre 2026

# La Nouvelle de Taussac-la-Billière





**Mairie de Taussac-la-Billière**
rue de la Mairie - L'Horte - 34600 TAUSSAC-LA-BILLIÈRE
**04 67 95 61 25**
mairie@taussac-la-billiere.fr
**taussac-la-billiere.fr**

**Taussac — la — Billiere**



C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que je vous présente aujourd'hui le tout premier numéro de notre journal communal.

Ce nouveau média a été pensé comme un véritable vecteur d'information en complément du site internet, de la page Facebook et de l'application PanneauPocket.

Il est destiné à renforcer le lien qui nous unit en tant que communauté.

A travers ces pages, vous découvrirez les réalisations de l'année écoulée, les projets en cours, les évènements à venir ainsi que tout ce qui concerne la vie de notre commune.

Ce journal représente une étape importante dans notre volonté de transparence et de participation citoyenne.

Il est le fruit d'un travail collectif, et je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes celles et ceux qui ont contribué à sa concrétisation notamment Samuel Boisseron, Conseiller Municipal délégué à cette mission, dont l'engagement, la créativité et la rigueur ont été déterminants dans la mise en place de ce projet qui, je l'espère, deviendra un véritable rendez-vous pour tous les habitants.

Ce premier numéro marque le début d'une nouvelle étape dans la vie de notre commune et je vous invite à le consulter avec intérêt, à y apporter vos idées et à participer activement à la vie locale.

Ensemble, faisons en sorte que notre territoire continue de prospérer dans la convivialité et la solidarité.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous assure de toute ma considération et de mon dévouement.

*Le Maire,* Bernard VINCHES

# Le personnel communal



ESPIE Agnès

**Secrétaire de Mairie**

Agnès a rejoint la commune de Taussac-la-Billière voici maintenant 6 ans en qualité de secrétaire de mairie, à la suite du départ de ses prédécesseurs Sylvie et André vers d'autres horizons. Une fonction complexe qui demande rigueur, ouverture d'esprit et une volonté de se former régulièrement, par la diversité des tâches qui lui incombent et auxquelles Agnès s'est parfaitement adaptée.

Disponible et à l'écoute, elle se veut au plus près des préoccupations des administrés. Par sa rigueur et son implication, elle fait l'unanimité auprès des élus avec lesquels elle travaille au quotidien. Elle apparaît comme un maillon essentiel dans la dynamique municipale.



PECHIN Yvon

**Agent technique**

Voici maintenant de nombreuses années (23 ans) qu'Yvon arpente les différents hameaux de la commune qui n'ont plus de secret pour lui et dont il a une parfaite connaissance.

Connu de tous, reconnu pour sa polyvalence avec une connaissance dans de nombreux domaines, il s'avère être un véritable atout pour l'équipe municipale.

Il a un rôle important dans la surveillance et la maintenance de la qualité de l'eau potable distribuée, qui est une priorité pour la municipalité.

# Les adjoints et leurs délégations



OLIVERO Jean-Marc
1er adjoint

**En charge du remplacement du maire, administration, personnel communal, Enedis, Télécom et éclairage public.**

- ➔ Conseiller Communautaire suppléant à la communauté de communes Grand Orb
- ➔ Titulaire au Syndicat Mixte d'énergies du Département de l'Hérault
- ➔ Correspondant incendie et secours de la commune
- ➔ Responsable à la commission d'Aménagement de la commune et Urbanisme
- ➔ À la commission des Finances
- ➔ À la commission d'appel d'offres
- ➔ À la commission des travaux



CHAUVIN Fabienne
2ème adjoint

**En charge de l'administration, relation citoyenne, état civil, social, scolaire et communication.**

- ➔ Titulaire au conseil des écoles de Lamalou les Bains
- ➔ Suppléante au conseil d'Administration des écoles COMBES-LAMALOU-TAUSSAC
- ➔ Responsable du tirage au sort des jurés d'assises
- ➔ Responsable de la commission Communication, scolaire, social, aînés et jeunesse
- ➔ À la Commission des Finances
- ➔ À la commission d'appel d'offres



MAS Serge
3ème adjoint

**En charge des travaux, de l'eau et de l'assainissement.**

- ➔ Titulaire à la gestion de la Forêt
- ➔ Titulaire aux Communes Forestières
- ➔ Suppléant du correspondant incendie et secours de la commune
- ➔ Suppléant Hérault Ingénierie
- ➔ Responsable commission des travaux
- ➔ À la commission d'appel d'offres
- ➔ À la commission des Finances, à la commission d'Aménagement de la commune et Urbanisme

# Les conseillers municipaux



BOISSERON Samuel

**Délégué à l'élaboration d'un journal communal**

- ➔ Suppléant au Syndicat Mixte d'énergies du Département de l'Hérault
- ➔ Suppléant à la gestion de la Forêt
- ➔ Membre de la commission d'Aménagement de la commune et Urbanisme
- ➔ Membre de la commission des Finances
- ➔ Membre de la commission Communication, scolaire, social, aînés et jeunesse



CAUQUIL Christiane

**Déléguée aux Associations**

- ➔ Titulaire au Parc Régional du Haut Languedoc
- ➔ Suppléante aux Communes Forestières
- ➔ Membre de la commission Aménagement de la commune et Urbanisme
- ➔ Membre de la commission Communication, scolaire, social, aînés et jeunesse



CORBEIL Carine

- ➔ Suppléante au conseil des écoles de Lamalou les Bains
- ➔ Membre de la commission Communication, scolaire, social, aînés et jeunesse



MARTIN Mark

- ➔ Membre de la commission Aménagement de la commune et Urbanisme
- ➔ Membre de la commission d'Appel d'Offres
- ➔ Membre de la commission des travaux



POUJOL Jean-Jacques

- ➔ Membre de la commission d'Appel d'Offres



ROUAUD Magali

- ➔ Membre de la commission Aménagement de la commune et Urbanisme
- ➔ Membre de la commission Communication, scolaire, social, aînés et jeunesse



ROUCARIES Éveline

- ➔ Correspondant Défense
- ➔ Suppléante au Parc Régional du Haut Languedoc
- ➔ Membre de la commission d'Appel d'Offres
- ➔ Membre de la commission des travaux



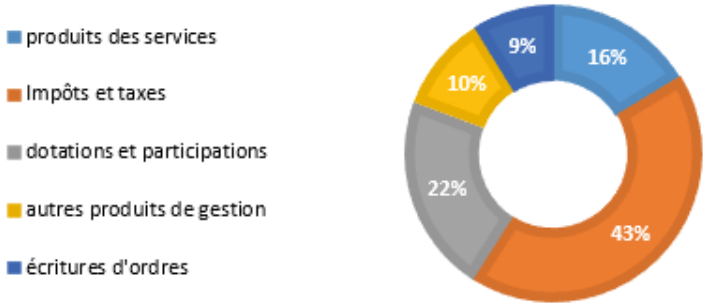
CARMINATI Danilah

**Conseillère municipale remplaçante**

# Les Finances

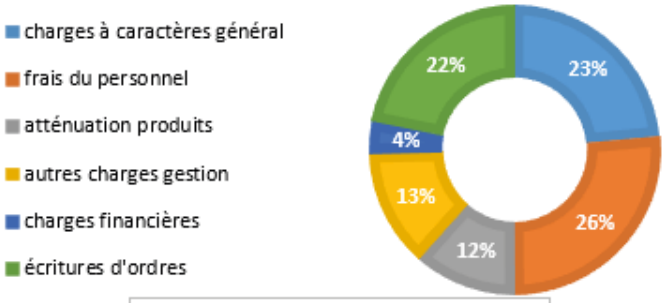
## Bilan comptable consolidé 2025 - Budget Commune

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT




Total Recettes 457 603 €

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT




Total Dépenses 324 728 €

L'exercice 2025 a confirmé le bénéfice des mesures prises depuis le début du mandat afin de réduire les dépenses de fonctionnement du budget communal, celles-ci sont en baisse de 19% sur 2024 essentiellement par des gains sur les charges à caractère général.

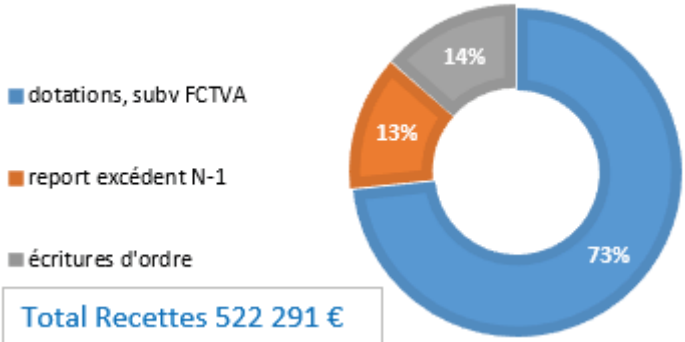
Les recettes de fonctionnement sont relativement stables bien que nous n'ayons pas augmenté le taux des taxes foncières sur toute la durée du mandat.

Le résultat est en nette hausse ainsi que la Capacité d'Autofinancement qui a été multipliée par 9 depuis 2020 à 113 000€, il représente 33% des recettes de fonctionnement.

Toutefois, il est évident que nous sommes arrivés au maximum dans la maitrise des charges, il est à prévoir que celles-ci vont augmenter sensiblement dans l'avenir.

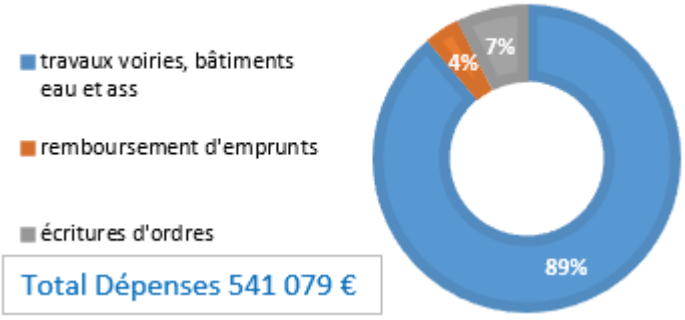
En 2025, la commune a poursuivi les investissements prévus au budget : création de la station d'épuration de La Sesquière, réfection complète de celle de Maurian, sécurisation du réseau de distribution d'eau potable, remplacement des lampes d'éclairage public en Led, réfection de la toiture de l'église de Taussac, agrandissement de la place de La Bourbouille, dernière tranche de la réfection des rues et place à La Billière, remplacement des poteaux incendie, poursuite de l'étude de faisabilité de la salle multi-activité aux Cambous.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT




Total Recettes 522 291 €

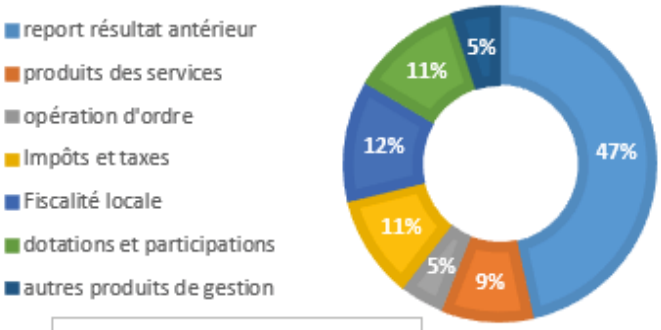
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT




Total Dépenses 541 079 €

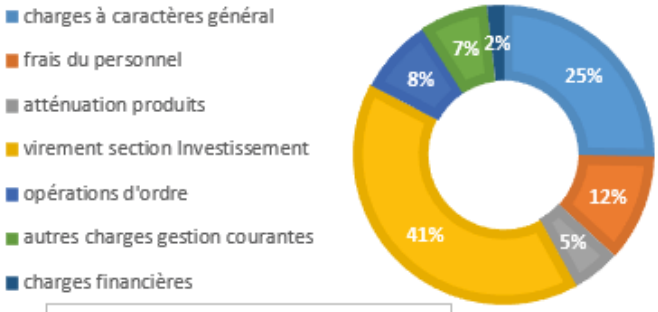
# Bilan primitif consolidé 2026 - Budget Commune

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT




Total Recettes 880 448 €

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT




Total Dépenses 880 448 €

Pour 2026, les investissements budgétisés et programmés sont les suivants : réfection de voirie à Taussac et chemins communaux, aménagement de la place de La Bourbouille, installation d'éclairage public solaire à La Sesquière et l'Horte, mise en place d'un Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables.

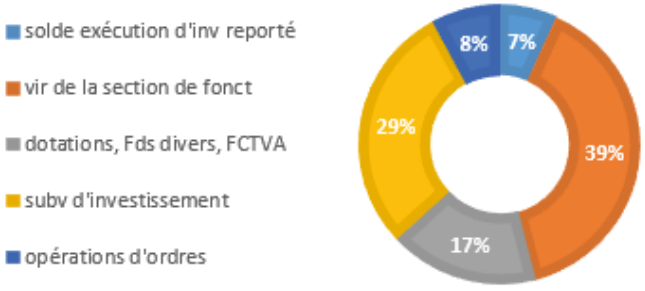
D'autres investissements pourront voir le jour si les subventions sollicitées aboutissent : construction d'une salle multi-activités, sécurisation de la traversée de Taussac, travaux de mise aux normes des 4 captages en eau potable de la commune, étude de faisabilité pour créer une STEP à La Bourbouille.

Les perspectives pour 2027 et les années suivantes sont moins encourageantes, en effet la situation financière de nos partenaires (Etat, Région, Département) va entrainer une raréfaction des subventions, les petites communes comme la nôtre ne peuvent pas investir sans aide publique.

Il est à craindre que le mandat qui débute soit plus dans la gestion que dans les investissements.

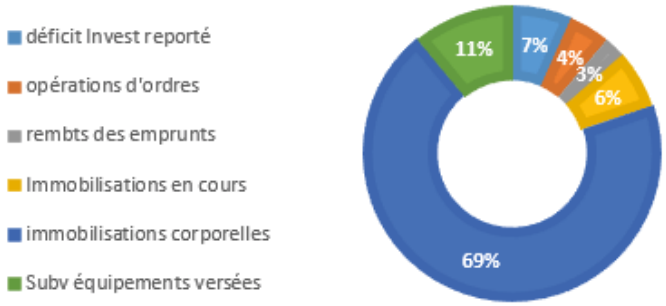
Le monde rural va forcément en souffrir.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT




Total Recettes 912 657 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT




Total Dépenses 912 657 €

# Les Travaux

## Place de La Bourbouille

La commune a agrandi la place de La Bourbouille pour rendre ce joli village plus accueillant et agréable.

Un effort particulier a été fait en réalisant un parement en pierre de pays pour préserver le charme de notre environnement.

La première étape est terminée, dans un deuxième temps, nous finaliserons l'aménagement de la surface.






## Station d'épuration des eaux usées de la Sesquière

Nous avons le plaisir de vous informer que la station d'épuration des eaux usées de La Sesquière est désormais en service.

Cet équipement essentiel garantira une gestion efficace de nos eaux et contribuera à préserver la qualité de notre environnement.

Félicitations à tous les intervenants qui ont travaillé avec professionnalisme pour mener à bien ce projet, leur engagement a permis non seulement de réaliser une infrastructure de qualité, mais aussi de veiller à son intégration harmonieuse dans notre paysage.

Nous sommes conscients que beaucoup reste à faire mais vu le coût de ces investissements, il est très difficile voire impossible pour une petite commune comme la nôtre, aux multiples villages, d'équiper tout le territoire...







## Entretien du patrimoine : Clocher de l'église de Taussac

Les dernières tempêtes avaient endommagé la toiture du clocher de l'église de Taussac.

Une importante réfection a été entreprise pour la restaurer ainsi que celle de la sacristie.

Ces travaux ont permis de renforcer la structure de l'édifice religieux et d'assurer la pérennité de ce monument emblématique du village.







## Rues et place de La Billière

La dernière tranche des travaux de réfection des rues et place de La Billière touche à sa fin.

De la gêne pour les riverains durant quelques jours mais le résultat est plutôt pas mal...











# Les Travaux

## La Tempête Nils

La tempête Nils a touché notre commune occasionnant de nombreux dégâts et des ruptures d'alimentation électrique et télécom. Le village de Maurian a vu son accès obstrué sur plusieurs centaines de mètres.

Merci à l'Agence Départementale des Routes et le service des Sapeurs Forestiers qui a mis en œuvre de gros moyens pour rétablir la situation.



Chemin des Cerisiers à Taussac



Route d'accès au village de Maurian



Entrée de La Billière

## Modernisation et rénovation de l'éclairage public de la commune

La commune de Taussac La Billière soucieuse de réduire sa consommation d'énergie, a engagé un programme de modernisation et de rénovation de l'éclairage public. Ce programme, échelonné sur deux ans et soutenu par Hérault Energie, a permis d'équiper l'ensemble des hameaux de lanternes et luminaires LED.

L'éclairage nocturne, maintenu avec une baisse importante de l'intensité lumineuse d'environ 50%, entraînant des économies substantielles pour la commune, une démarche responsable et qui garantit une bonne circulation et en toute sécurité des habitants dans les hameaux.

Plus récemment, une rencontre avec le responsable de Hérault Energie et JM OLIVERO (premier adjoint de la commune de Taussac la Billière et délégué du syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault) a permis de faire un inventaire des lieux où manque un éclairage public afin de permettre un maillage efficient de la commune.

## À la Rencontre de Christiane CAUQUIL



À la rencontre de Mme Christiane CAUQUIL qui débute son 3ème mandat au sein de l'équipe municipale de Taussac-la-Billière. L'objectif de cette rubrique est de permettre de mieux connaitre les élus engagés sur ce mandant 2026/2032.

## Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Originaire de Murat sur Vèbre, je suis rentrée à l'école de Kiné à Montpellier puis j'ai travaillé dans un centre de rééducation à Lamalou les Bains où j'ai fait l'intégralité de ma carrière professionnelle.

D'abord comme kiné, ensuite j'ai fait l'école des cadres de santé avant de continuer comme cadre de santé au sein de ce même établissement.

Je me suis installée avec ma famille en 1983 sur la commune de Taussac la Billière à L'Horte. J'ai pris ma retraite en 2012 et j'ai été sollicitée pour intégrer l'équipe municipale.

## Quelles sont les raisons de ton engagement en tant qu'élue sur la commune ?

Étant à la retraite et disponible, j'ai accepté d'intégrer une équipe qui se présentait à l'élection municipale en 2014.

Par mon vécu professionnel, j'avais l'expérience du travail en équipe ce qui allait me permettre ce nouvel engagement au sein d'un collectif. Je voulais en effet apporter ma contribution au service de la collectivité.

J'ai d'abord fait un premier mandat en tant que conseillère municipale pour découvrir et apprendre le fonctionnement d'une mairie. Satisfaite par cette première expérience et confortée par mon idée de poursuivre cet engagement, j'ai réalisé un 2ème mandat où j'ai occupé la fonction de 1ère adjointe avec des missions nouvelles (remplacement du Maire, administration, relation citoyenne, social, vie associative, communication). Membre de la commission communication, j'ai participé à la création du site Internet de la commune ainsi qu'à la page Facebook. Des outils indispensables pour communiquer et informer les administrés sur la vie communale.

J'ai aussi fait le lien entre les différentes associations de la commune en essayant de soutenir leurs projets et de les valoriser. Rester à l'écoute permet effectivement de conserver des relations constructives au profit du patrimoine de la commune.

## Comment envisages-tu le mandat qui se profile et quelles seront tes missions ?

Sur ce 3ème mandat, j'ai souhaité m'investir différemment.

Après une expérience enrichissante et des besoins repérés en tant que 1ère adjointe, je m'engage aujourd'hui, en accord avec le Maire, comme conseillère municipal déléguée. J'aurais en charge de nouvelles missions dans le domaine de la culture.

En parallèle, je continuerai le lien indispensable entre la mairie et les associations de la commune. Ponctuellement et à la demande, je me rendrais sur le terrain pour permettre un retour photos et écrit des réalisations faites et rendre compte de l'actualité communale.

# Le coin des associations

## Un rire pour un enfant : création d'une association de théâtre

La troupe né à Istres en 2015 a joué la comédie pour offrir du rire et de la joie et permettre de récolter des fonds au profit des enfants malades et des personnes en situations de handicap.

Aujourd'hui installée à Taussac la Billière, au cœur du GRAND ORB, la troupe remonte sur scène et elle va préparer une libre adaptation d'une pièce savoureuse de Marcel Pagnol « Cigalon ».




La troupe recherche des acteurs bénévoles pour compléter sa joyeuse bande et préparer un spectacle. Débutant(e) ou confirmé(e) tu peux nous rejoindre avec ta bonne humeur et ton envie de jouer. Le tout sous l'œil expert et bienveillant de notre metteur en scène Denis Lafuente.

Contact : pour plus de renseignements Facebook de la troupe « un rire pour un enfant » ou par mail : machupicchu13750@gmail.com

## Comité des Fêtes de Taussac-la-Billière : un nouvel élan vecteur de lien social !

La commune de Taussac-la-Billière annonce la création d'une nouvelle association « le Comité des Fêtes de Taussac-la-Billière ». Cette initiative est portée par un groupe d'habitants motivés et attachés à la vie locale.

L'objectif est de renforcer le lien entre les habitants des différents hameaux, parfois distants les uns des autres et permettre de partager des manifestations et des moments conviviaux. Ouvert à toutes les bonnes volontés, le Comité invite les habitants qui le souhaitent à rejoindre ce collectif.

La municipalité se réjouit de cette belle initiative, qui témoigne de l'engagement du bureau.
*Composition du bureau :*
PRÉSIDENT : Mark MARTIN | TRÉSORIER : Robert BARRAU | SECRÉTAIRE : Mélanie BONICEL

Pour plus d'informations ou pour rejoindre la Comité des Fêtes, les personnes intéressées peuvent se rapprocher des membres du bureau.

## Conservation et vie du patrimoine sacré de Taussac-la-Billière





Actions menées : achat et mise en place de grilles aux églises de Taussac et de La Billière permettant d'ouvrir les églises toute l'année aux visiteurs et promeneurs, d'aérer et ainsi éviter tous les problèmes d'humidité.

Objectif à venir : réaliser des documents sur l'historique de nos églises ainsi que sur les croix situées sur les anciennes paroisses de Taussac, de Bardejean et du Pradal, faire des dépliants à disposition.

Si vous avez des documents ou informations sur les églises de La Billière - Taussac, chapelle de l'Horte, les croix des anciennes paroisses de Taussac, Le Pradal, Bardejan, merci de nous les communiquer sur l'adresse mail de Geneviève OLIVERO : g.olivero@orange.fr. Vous pouvez aussi nous appeler (Martine SOULIER : 06 74 91 25 90). Nous photocopierons les documents et nous vous rendrons les originaux.

Vous pouvez aussi, si lors de vos promenades vous rencontrez des croix, nous envoyer leur localisation par mail. Merci d'avance à tous de faire vivre notre association.

# Sauvegarde du patrimoine de la commune de Taussac-la-Billière

L'Association Sauvegarde du Patrimoine de la commune de Taussac la Billière a pour objet de mettre en valeur le patrimoine historique, culturel, foncier de la commune.



Depuis plusieurs années l'association organise au printemps la fête du four à pain, la fête de la châtaigne en octobre. À côté de ces évènements, elle anime un atelier de jeux de société tous les mercredis à la Billière, propose différentes activités notamment des balades à la découverte des chemins, des terres dans les hameaux. Elle accueille aussi des groupes de théâtre et de musique.



L'association est ouverte à toutes et à tous, renseignements auprès de son bureau au 06 87 33 95 64 - acpatrimoinetaussaclabilliere@gmail.com

# Pétanque Taussacoise

La Pétanque Taussacoise : une association qui fait vivre l'esprit du village Créée le 17 mars 1989 sous la présidence de Monsieur FOPPOLO Jean, l'Association Pétanque Taussacoise fait depuis plus de trois décennies vivre la passion de la pétanque au cœur du village. Au fil des années, le club a su conserver ses valeurs essentielles : convivialité, respect, partage et plaisir de se retrouver autour d'une partie de boules. Les adhérents se réunissent régulièrement pour des rencontres amicales et des concours, dans une ambiance toujours chaleureuse.

Aujourd'hui, l'association continue son développement grâce à l'implication de ses membres et de son bureau, qui œuvrent pour faire perdurer cette belle tradition sportive :
PRÉSIDENT : GUIRAUD Fabien | VICE-PRÉSIDENT : FERY Jean-Marc
TRÉSORIÈRE : SORIANO Carole | SECRÉTAIRE : FERY Pauline | VICE-SECRÉTAIRE : VALETTE Jeremy

Cette année, l'association proposera également des concours tous les mercredis soir, permettant aux joueurs de se retrouver régulièrement autour du terrain et de partager des moments sportifs et conviviaux. Ces rendez-vous sont ouverts aux passionnés comme aux amateurs souhaitant découvrir l'univers de la pétanque.

La Pétanque Taussacoise remercie l'ensemble des bénévoles et joueurs qui contribuent à la vie du club. Chaque rencontre est l'occasion de partager un moment de convivialité et de renforcer les liens entre les habitants. Forte de son histoire et tournée vers l'avenir, l'association invite toutes les générations à venir découvrir le plaisir de la pétanque. Pétanque Taussacoise : depuis 1989, une histoire de passion et de partage !



# Association des propriétaires et chasseurs de Taussac

Une association au service du territoire, de la nature et des traditions rurales. Implantée au cœur des hauts cantons, l'Association des Propriétaires et Chasseurs de Taussac-la-Billière rassemble depuis plus de cinquante ans les femmes et les hommes attachés à la préservation des espaces naturels, à la gestion durable de la faune sauvage et à la transmission des traditions cynégétiques locales.

Son objectif est de favoriser une pratique responsable de la chasse tout en contribuant activement à l'équilibre des milieux naturels, à la protection des habitats et au développement de la biodiversité. Une gestion collective au service du territoire L'originalité de l'association repose sur le rassemblement des propriétaires fonciers et des chasseurs autour d'un projet commun. Les propriétaires adhérents mettent à disposition leurs droits de chasse afin de permettre une gestion cohérente et équilibrée du territoire communal. Cette organisation favorise la concertation, le respect de la propriété privée et le maintien d'un patrimoine naturel préservé.

Des missions qui vont bien au-delà de la chasse. L'association œuvre toute l'année pour, notamment :
Assurer une bonne organisation de l'activité cynégétique | Participer à la conservation de la faune et de la flore sauvages | Entretenir les espaces naturels et les cultures faunistiques.

Un acteur de la vie rurale locale. Au-delà de sa vocation cynégétique, l'association participe à la vitalité de la commune. Elle constitue un lieu de rencontre entre générations, où se transmettent les connaissances du territoire, le respect de la nature et les valeurs de convivialité propres au monde rural. Chaque saison, les adhérents se mobilisent pour assurer une pratique de la chasse respectueuse des règles de sécurité, des propriétaires, des autres usagers de la nature et des équilibres écologiques.

# Le coin des associations

## Diane des chasseurs de gros gibiers

L'association communale des chasseurs de gros gibiers de Taussac la Billière est une organisation dynamique et engagée au service de notre territoire. Sa mission principale est la protection des cultures agricoles en régulant de manière responsable la population de gros gibiers, tel que sangliers, cervidés, mouflons.

Grâce à une gestion équilibrée de la faune, nous contribuons à préserver la biodiversité tout en soutenant l'agriculture locale.

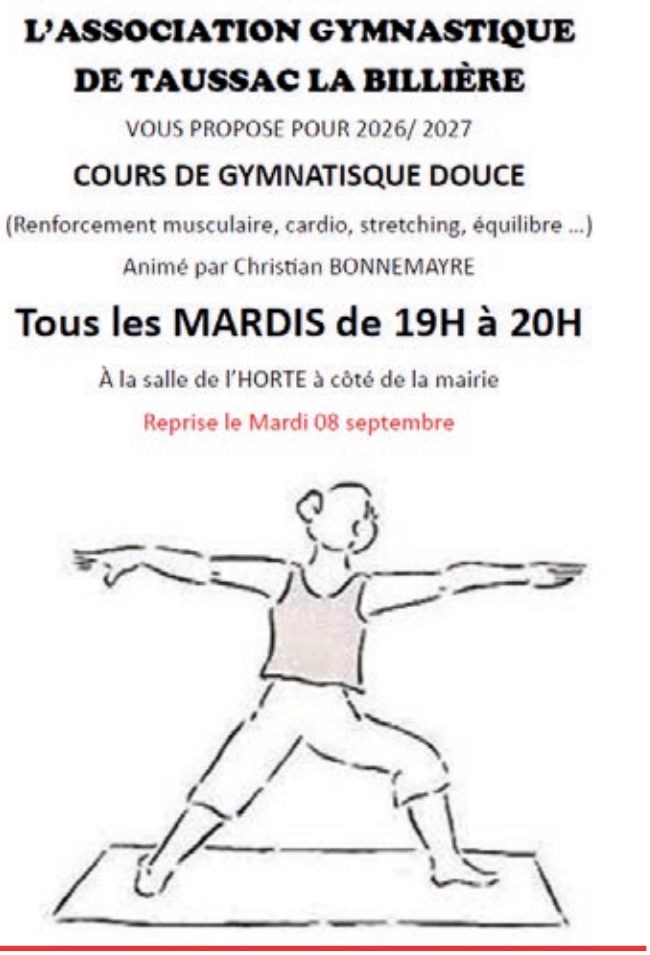
Au-delà de la régulation, nous nous engageons activement dans l'entretien et la valorisation des espaces naturels. Nos membres participent régulièrement à des actions de nettoyage, de débroussaillement et de maintien des habitats, afin de garantir la pérennité de notre patrimoine naturel.

L'aspect convivial et solidaire est au cœur de notre association. Nous favorisons la rencontre et l'échange entre membres, en organisant des sorties de chasse d'août à février mais également des journées d'entretien du territoire. Notre association qui compte une quarantaine d'adhérents, incarne une approche responsable, respectueuse de la nature et de l'équilibre de la biodiversité locale.

Yves VINCHES, président de l'association 04 67 23 22 06

## Associations sportives



# Les partenaires de la commune

Aujourd'hui, nous vous proposons **un grand format sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles.**

L'équipe municipale a accueilli Mme Anne Galibert, responsable du Pôle Habitat et Énergie au PHLV pour une réunion d'information et afin de mieux comprendre ses différentes missions et son champ d'action.

La loi du 25 juin 1999 d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire modifiée par la loi du 2 juillet 2003 sur l'urbanisme et l'habitat définit un pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale.

Le pays représente un autre niveau de projet plus large que l'échelle communale ou intercommunale.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous la forme de syndicat mixte où les membres statutaires sont les 4 communautés de Communes (Grand Orb, Sud Hérault, du Minervois au Caroux et Les Avants-Monts) et le Conseil Départemental de l'Hérault. Il travaille sur des thématiques variées (habitat, santé, développement durable et transition énergétique, économie, agriculture, patrimoine, alimentation, cadre de vie).

Par exemple, dans le domaine de l'habitat, le PHLV a 4 axes d'intervention prioritaires : la lutte contre la précarité énergétique, contre le logement insalubre, adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie et la production des logements locatifs.

Un autre exemple, « l'opération façades » souhaitée par les élus du PHLV afin de valoriser le bâti existant dans les centres anciens essentiel au cadre de vie des habitants et de l'attractivité du territoire. L'éligibilité est liée à l'acceptation de plusieurs conditions (périmètre d'intervention validé par la commune concernée, visible de l'espace public, travaux qui respectent un cahier des charges et qui sont réalisés par des professionnels.

Le PHLV a un service de conseil aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat auprès des particuliers.

Plusieurs axes stratégiques sur le thème « agriculture » : renouveler le monde agricole, aider les agriculteurs cédants à transmettre leur exploitation, rendre attractif les métiers agricoles. Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuses de la santé et de l'environnement (gestion des déchets générés par l'activité agricole, diversifier les productions agricoles). Un dernier point essentiel autour du renforcement des circuits de proximité : développer le local et le bio notamment dans la restauration collective, valoriser l'agriculture locale. Les modes d'action sont la mise en réseau des producteurs, l'appui au projet, l'animation, la recherche de financement, développer la communication et fournir des conseils.

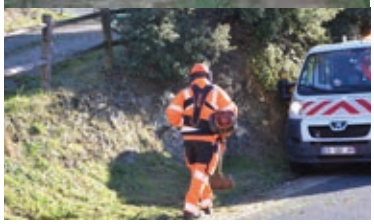
# Démarche citoyenne

**Désherber devant chez moi, c'est participer à l'effort collectif**

La mairie engage les moyens nécessaires pour l'entretien régulier des hameaux à travers les interventions pluriannuelles de l'E.S.A.T de Plaisance, la SARL FUENTES et l'activité de l'employé communal. Mais eux seuls ne peuvent empêcher la repousse surtout lorsque les conditions climatiques sont favorables. Le sens civique à chacun d'entre nous doit agir au bénéfice du collectif et de l'embellissement de nos hameaux.

En effet, la loi LABBÉ interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017, pour les espaces verts et la voirie. Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'oeuvre. N'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent.





# Retour sur la cérémonie des vœux de la municipalité 2026

La salle de la mairie s'est révélée un peu petite pour accueillir la nombreuse affluence venue assister aux vœux municipaux.

Bernard VINCHES, maire de la commune après avoir remercié les personnes présentes, a exprimé sa reconnaissance aux membres du conseil municipal, au personnel communal et aux présidents des associations locales.

Il a ensuite énuméré les réalisations 2025 qui se sont élevées à 500 000€.

Il s'est ensuite livré à un plaidoyer sans concession sur la ruralité qu'il estime bafouée par les pouvoirs publics et en grand danger aujourd'hui.

Pour terminer cette cérémonie, il a honoré de la médaille d'honneur de la commune **Mattar Garcia**, triple champions de France de boxe anglaise, souvent en villégiature sur la commune.



# Les brèves de Tauçac

## Les moyens de communication

- l'application PanneauPocket
- Facebook : Commune Taussac la billière
- Site Internet : taussac-la-billiere.fr




Nouvelle correspondante Midi Libre



Geneviève OLIVERO

Par adresse mail :
midilibretaussac@orange.fr
par SMS : 06 79 06 72 96.

## Vos démarches administratives et numériques




## Service de fourrière animale

Nous vous rappelons que la commune a adhéré à un service de fourrière animale.

Cette initiative vise à assurer la sécurité et la tranquillité de tous en récupérant et prenant en charge les animaux qui divaguent sur la voie publique. Nous vous encourageons à veiller à la sécurité de vos animaux domestiques et à respecter les consignes en vigueur.

Nous comptons sur votre collaboration pour maintenir notre commune sûre et agréable pour tous.



# Installation de défibrillateurs




Les salles de L'HORTE, LA BILLIÈRE et TAUSSAC recevant du public nécessitaient d'être équipées en défibrillateurs.

Nous avons pris l'option de les positionner à l'extérieur afin qu'ils puissent être utilisés par les habitants ou les visiteurs.

# Recensement




📣 **Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !** 🇫🇷
Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français dès l'âge de 16 ans.

📍 **Comment faire ?**
Rendez-vous à la mairie ou effectuez la démarche en ligne sur le site du service public.

📲 **Plus d'informations** en scannant le QR code de l'affiche ou sur le site du Service Public.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

· Vous obtenez une attestation de recensement, indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

· Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.

· Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

# Le Carnet 2025 de Taussac-la-Billière

## NAISSANCES



La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

🍼 GAUZIT Mathéo 25/01/2025

🍼 VILLENEUVE Cloé 06/03/2025

🍼 VILLENUEVE Romane 06/03/2025

🍼 LECARPENTIER DELANNE Amaury 23/05/2025

🍼 OUMIRA Maélo 24/09/2025

🍼 TURBAN GODIGNON Alma 17/10/2025

## MARIAGES



La municipalité adresse ses vœux de bonheur à :

💍 VELTÉ Jean-Marie & GUILLEMINEAU Line 15/02/2025

💍 PECHIN Mickaël & KOLODZIEJ Audrey 19/07/2025

## DÉCÈS

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

🪦 GALTIER Bernard 17/02/2025

🪦 TOURET Franck 06/06/2025

🪦 HERMIER Éric 07/06/2025

🪦 DAMICO Stéphane 14/07/2025



# Rétrospective 2025

📌Avril et Mai : Différentes balades organisées par l'association Sauvegarde du Patrimoine

📌Le 17 mai : l'association Sauvegarde du Patrimoine a organisée la Fête du Pain à La Billière

📌Le 31 mai : l'association «Conservation et Vie du Patrimoine Sacré de Taussac-la-Billière avait convié la population à l'inauguration des grilles intérieures en l'église Ste Germaine de La Billière. Le concert de la chorale «Les Menestrelles» a ravi le nombreux public présent.

📌Le 6 juin : Repas des voisins à Taussac. Une trentaine de personnes (petits et grands), s'est retrouvée, façon auberge espagnole, dans la découverte des uns et des autres, de manière très conviviale.

📌Le 12 juillet : Concert dans l'église de La Billière organisé par ACAPMOS et l'association Sauvegarde du Patrimoine

📌Le 15 août : Les habitants de Maurian, emmenés par Yves Pull, ont fait perdurer la tradition de la fête à Maurian traditionnellement le 15 août. Cette année a eu lieu, au préalable, l'inauguration de l'aménagement du four banal de la commune, travaux réalisés par un collectif de résidents dévoués qui ont aménagé ce lieu avec goût et passion afin de le faire perdurer, qu'ils en soient remerciés.. La fête a pu ensuite rassembler la grande majorité des habitants autour d'un apéritif et d'un repas convivial bien sûr cuit au four.

📌Le 06 septembre a eu lieu le repas festif de fin d'été ouvert à tous au hameau de l'Horte.

📌Le 5 octobre : Rencontre pour la Paix à l'oratoire organisée par l'association Saint Jean de la Paix de Dieu.

📌Le 18 octobre : Fête de la Châtaigne à La Billière organisée par l'association Sauvegarde du Patrimoine

📌Le 8 novembre : Pièce de théâtre « Léopoldine » à La Billière organisée par l'association Sauvegarde du Patrimoine

📌Le 7 décembre : Inauguration de la crèche de Bethléem fabriquée en polystyrène par Denis LAFUENTE, puis visite tout le mois de Décembre, dans l'église Notre Dame de Maurian

📌Le 7 décembre : Concert chants de Noël à l'église de Taussac avec installation de la crèche puis goûter pour les enfants organisé par l'association Conservation et vie du Patrimoine sacré de Taussac et La Billière

📌Le 15 décembre : goûter et venue du Père Noël à Taussac pour les enfants de la commune.











